



SOLIDAIRES

Prix : 0,50 €

SOMMAIRE

Editorial	page 1
Actualité UD	page 2
Face à face	pages 3 et 4
Formation 2014	page 5
Echo des syndicats	pages 6 à 9
Elections professionnelles	page 10
IHS	page 11
Bons patrons	page 12

L'actu en temps réel :
consultez le nouveau site
de l'UD CGT.

www.cgt43.fr

Devenez « amis »
avec l'UD CGT sur
Facebook



Afin de mettre en place la
lettre d'information
électronique, envoyer votre
adresse mail à l'UD
(ud43@cgt.fr)

EDITORIAL

Construisons tous ensemble le rapport de force !

Les élections européennes ont, une nouvelle fois, été marquées par une forte abstention et une poussée de l'extrême droite. Même si elle a diminué en voix par rapport à 2012, le Front National devient, pour certains, un vote sanction, pour d'autres un vote idéologique.

Pourtant, son idéologie a toujours apporté les pires catastrophes. C'est la remise en cause de tous nos acquis, la normalisation de toutes les exclusions, le développement des haines et des injustices, le racisme. Il faut combattre son idéologie et donner d'autres perspectives aux travailleurs de ce pays.

Par sa politique, le gouvernement répond aux exigences du Medef, mais pas à celle des salariés. Le pacte de responsabilité n'est ni solidaire, ni responsable, il répond aux exigences de privatiser la Sécurité Sociale. L'exonération des cotisations et des allocations familiales d'ici fin 2017 participe au démantèlement pur et simple de la Sécurité Sociale et la politique familiale sera dépendante des décisions du gouvernement au même titre que la politique militaire.

Dans ces conditions, à quoi sert une conférence sociale prévue début juillet ?

Ne les laissons pas faire !

La lutte d'ampleur des cheminots et des intermittents du spectacle est un espoir de résistance et elle nous concerne tous. Les services publics, la culture sont autant d'éléments facteurs de cohésion et de progrès social.

Dans notre département, la grève des salariés de BUFFALO ou de DIEHL montre le mécontentement des travailleurs et la capacité de s'organiser pour agir et résister. C'est la seule voie contre le fatalisme et la résignation.

Les congés payés, si chèrement acquis, doivent nous aider à être à l'offensive dès la rentrée pour construire le rapport de force et imposer une autre politique.

Jo CHAPUIS

Luttes interprofessionnelles : 1^{er} Mai et après...

Le 1^{er} mai, nous étions près d'un millier au Puy et plusieurs centaines de milliers en France, à battre le pavé contre l'austérité. Partout dans le monde, nous étions des millions à défiler pour la journée internationale des travailleurs. Ici, alors que bien des salariés avaient essayé de faire « le pont » pour un nécessaire repos, nous avons montré notre volonté à ne pas se laisser faire.

2 ans après avoir renvoyé N. Sarkozy, les contre-réformes austéritaires continuent.

La CGT, indépendante mais pas neutre, avait, à juste titre, participé à la défaite du candidat des riches, démontrant tous les mauvais coups qu'il avait, durant son mandat, porté aux salariés, dans le seul intérêt du patronat.

Depuis 2012, F. Hollande emprunte quasiment la même orientation. Celle-ci s'aggrave même, et, malgré les défaites électorales qu'il subit, il provoque en nommant le plus libéral de son gouvernement, M. Valls comme 1^{er} ministre.

Malgré les efforts de tous les militantes et militants, nous n'avons pas, pour l'instant, réussi à trouver le chemin qui permet de stopper leurs politiques antisociales. Depuis le début de l'année,

les journées d'actions interprofessionnelles pour nos salaires (1" de plus de l'heure) ou contre l'austérité sont de plus en plus importantes (6 février, 18 mars, 1^{er} mai). Des secteurs se mobilisent, comme le 15 mai dans la fonction publique. Parallèlement à ces journées d'actions, les luttes dans les boîtes continuent avec des victoires partielles, mais qui comptent car elles redonnent confiance à notre camp, comme chez Buffalo Grill ou DIEHL pour ne citer qu'elles.



Ça ne peut plus durer : le combat d'ampleur des cheminots ou des intermittents montre qu'il est possible de faire trembler le

gouvernement. Le ras le bol et la légitime colère transformés en action et en grève nous rapprochent des victoires dont nous avons tellement besoin. La seule voie à emprunter c'est l'unité des salariés pour gagner.

Nous connaissons les ingrédients : unité des salariés pour être majoritaire, combativité pour ne pas se laisser faire. Construisons ensemble les recettes revendicatives de nos prochaines victoires.

Thomas VACHERON

L'accord de libre échange Etats-Unis / Union Européenne

L'Union Européenne et les Etats-Unis ont entamé, depuis le 8 juillet 2013, des négociations afin d'aboutir à un accord de libre échange. Ce pacte transatlantique sur le commerce et l'investissement devrait être mis en application à l'horizon 2015.

Il va favoriser les multinationales pour libéraliser encore plus les avantages économiques. C'est un déni de démocratie, aucune concertation avec la population pour les informer et leur demander leur avis.



Ainsi, une entreprise pourrait porter plainte contre un pays si elle considère que la législation de celui-ci contraint son activité et donc ses bénéficiaires et elle pourrait obtenir des compensations financières.

Ces négociations sont problématiques sur le fond et la forme. Elles sont effectuées dans une grande opacité, sans communication officielle et sans mandat de la Commission européenne.

L'objectif est de supprimer tout ce qui peut faire obstacle et contraindre les échanges, cela va toucher tous les secteurs de l'économie et affaiblir les normes sociales, environnementales, sanitaires et culturelles.

C'est un abandon des droits souverains des Etats au profit des intérêts des multinationales.

Les négociations telles qu'elles sont engagées sont inacceptables pour la CGT et nous demandons un véritable débat avec les parlementaires, les organisations syndicales et la population.

Alain EYRAUD

BUFFALO GRILL : quand les salariés prennent le taureau par les cornes !

Vendredi 23 mai, les délégués du personnel de l'enseigne Buffalo Grill, à Brives Charensac, rencontraient des responsables de l'UDJ CGT en urgence. Ils souhaitent s'organiser pour entrer dans le mouvement de grève lancé au niveau national par la CGT Buffalo.

Ainsi, le dimanche 25 mai commençait la mobilisation du personnel pour s'opposer à la mise en place de la modulation du temps de travail dans leur entreprise.

Avec le soutien de l'UDJ et du syndicat départemental du commerce, les salariés entendaient bien faire valoir leurs revendications : l'abandon du projet de modulation et des conséquences financières qui en découleraient ainsi que le maintien des repos compensateurs.

Face à une direction obstinée et sourde à leurs attentes, un nouveau mouvement de grève était

décidé pour le samedi 31 mai, concernant le service du soir. Avec 70 % de grévistes et aucun repas servi, les salariés démontraient leur capacité à amplifier la mobilisation et à peser dans le rapport de force engagé avec leur employeur.

Bien décidés à mener une lutte gagnante, ils se prononçaient pour la poursuite du mouvement.

Devant la contestation, la direction se voyait contrainte de revenir sur ses prétentions. Au cours d'une négociation tenue le 2 juin, l'employeur retirait enfin son projet de modulation et s'engageait à maintenir les acquis.



Voilà un exemple de l'efficacité d'un syndicalisme dynamique, solidaire et interprofessionnel ; un syndicalisme porteur de conquêtes pour tous les travailleurs.

Jean-Yves DERIGON - Alain TALON

DIEHL, unité et combativité

C'est avec courage et détermination que les salariés ont bloqué l'entreprise pendant 5 jours (près de 100 % des ouvriers de la production étaient en grève). Lors des NAO (négociations annuelles obligatoires), la direction nous proposait des augmentations « à la tête du client ». La CGT et les salariés y étaient totalement opposés. Nous avons donc décidé d'arrêter la production et de faire grève.

Malgré les intimidations, huissier de justice pour évacuer le piquet de grève, appel des salariés chez eux, envoi de lettres recommandées les menaçant de licenciement pour faute grave, la détermination des grévistes et notre solidarité sont restées intactes.

C'est grâce à cette unité, cette combativité et aux nombreux soutiens de la CGT, des syndicats, de l'UDJ que nous avons obtenu des augmentations de salaire :

- ☑ 0,8 % d'augmentation générale (avec un minimum de 14 €)
- ☑ 0,4 % d'augmentation individuelle
- ☑ 150 € par salarié de chèques vacances
- ☑ pas de perte de salaire directe liée à la grève



Cette première victoire en appellera d'autres !

Christian CHARBONNEL

Une grève pour le service public ferroviaire

Vendredi 20 juin, la CGT cheminots a collectivement et démocratiquement décidé de l'arrêt de la grève entamée depuis le mardi 10 juin à 19 heures.



Ce mouvement national de grève avec une très forte mobilisation, notamment en Haute-Loire, nous a coûté cher puisque ce sont plus de 10 jours de paye que nous perdons. Nous sommes bien conscients que cela a été dur à vivre aussi pour les usagers, mais c'est bien le gouvernement et la direction de la SNCF qui par leur entêtement en portent l'entière responsabilité.

Cette réforme n'offre aucune perspective sur le financement de la rénovation et du développement du réseau (40 milliards de dette). Pourtant, la majorité de vos désagréments quotidiens proviennent d'un état dégradé des infrastructures qui ont été délaissées depuis 20 années (fermetures de gares, retards, tarifs...). Alors qu'il y a une urgence écologique, c'est bien cette politique, menée par la SNCF ces dernières années, qui a précipité le déclin du fret SNCF (transport de marchandise par le rail), 240 000 tonnes de fret par an au départ d'Arvant en 2003, zéro tonne en 2014, cela correspond à 8 000 camions de plus sur les routes !

La CGT est favorable à une réforme qui permette l'amélioration du service pour tous les usagers, un investissement sur les voies, une réouverture de gares afin d'augmenter le nombre de trains et de désenclaver notre département.

Cette réforme et cette grève ne sont pas que l'affaire des agents SNCF, mais bien l'affaire de tous. Malgré le recul que vient de nous imposer le gouvernement en utilisant des méthodes peu démocratiques, nous ne baissons pas les bras pour autant, et répondrons présents pour améliorer le service public ferroviaire dans l'intérêt de tous.

Xavier BOUSSET

Jeudi 15 mai 2014 :

Journée de grève et de manifestation pour les salaires des titulaires, stagiaires et contractuels de la fonction publique

Dans la fonction publique, lorsqu'il est question de valeur du point, il est question de salaire !

La valeur du point est bloquée depuis le 1^{er} juillet 2010. Les salaires sont bloqués. Le calcul des retraites est aussi bloqué puisqu'il dépend du dernier indice.

La baisse du pouvoir d'achat est importante et devient inversement proportionnel à la charge de travail qui ne cesse d'augmenter.

La journée du 15 mai était une journée intersyndicale à l'appel de la CGT, CFDT, FSU Solidaires, CFTC, UNSA. Le nombre de salariés présents dans la rue ce jour-là n'a pas pu être à la hauteur de l'enjeu.



Le salaire des agents de la fonction publique restera-t-il bloqué jusqu'en 2017 comme annoncé ? Peut-être plus longtemps encore !

Malgré le fait que le 15 mai aura été un jour isolé, bien que le blocage du point d'indice pour 7 ans soit une véritable mesure d'austérité.

Austérité, encore et toujours austérité, qui fait reculer le progrès social.



Austérité contre laquelle nous devons et devons résister tous ensemble pour ne pas être mangés « tout cru ».

Huguette JULIEN



Les formations collectives du Monastier : un outil indispensable

Du 12 au 16 mai, IdJD a tenu sa traditionnelle formation collective au Monastier. Ce sont donc 7 stages différents qui ont eu lieu la même semaine.

Plus de 80 stagiaires et une vingtaine d'animateurs ont échangé, débattu pour améliorer nos pratiques et coordonner nos actions syndicales sur le département.

Cette année, beaucoup de nouveaux élus étaient présents, avec une forte féminisation des stagiaires, qui se sont armés pour développer la CGT et défendre l'ensemble des salariés.

Le thème d'actualité pour la soirée débat a porté sur le « pacte de responsabilité ». Antoine MATH, économiste et chercheur à Idres (Institut de recherches économiques et sociales), nous a exposé les contraintes de ce pacte.

Un échange a suivi, entre les militants, tous résolus à défendre les droits des salariés et à refuser la austérité que le gouvernement veut nous imposer par son pacte dit de responsabilité.

La formation est un acte essentiel pour militer. La formation syndicale d'aujourd'hui, c'est préparer les luttes et les victoires de demain.



Pierre MARSEIN



Les formations à venir : pensez à vous inscrire !



Journée d'étude conseillers du salarié ➤ jeudi 11 septembre

Objet : aider à mieux remplir sa mission de conseiller du salarié

Public : les conseillers du salarié.

Formation responsable de syndicat ➤ du mercredi 1^{er} au vendredi 3 octobre

Objet : améliorer le fonctionnement de nos équipes syndicales, élaborer un plan de travail.

Public : responsables ou futurs responsables d'équipes syndicales.



Lecture de la fiche de paye, NAO : rapport de force et lutte revendicative

➤ **du mercredi 5 au vendredi 7 novembre**

Objet : savoir lire et comprendre les fiches de payes.

Négociations annuelles obligatoires : élaborer les revendications et construire le rapport de force.

Public : les militants d'entreprise ayant déjà suivi une formation.

Instances représentatives du personnel et nouveaux élus DP - CE

➤ **du mercredi 26 au vendredi 28 novembre**

Objet : prérogatives, droits et moyens des élus et pratiques syndicales.

Public : nouveaux élus, délégués du personnel et représentants au comité d'entreprise.



4 décembre 2014 : Élections Fonction Publique

Pour la première fois, l'ensemble de la fonction publique (état, hospitalière et territoriale) devra élire ses représentants syndicaux, le même jour, pour un mandat de quatre ans.



Les résultats de ces scrutins seront déterminants à plus d'un titre.

Pour tous les citoyens salariés que nous sommes, avec le choix du vote CGT, c'est la possibilité :

☞ **d'avoir des représentants des personnels offensifs pour des services publics de proximité et de qualité.** La réponse du gouvernement actuel pour résoudre « la crise » c'est 30 milliards de restriction budgétaire avec des conséquences négatives pour tous les agents du service public, pour la population (en particulier les plus fragiles) et pour l'économie du pays. Ce n'est pas du côté des services publics et des agents qu'il faut faire des économies, mais plutôt de celui du capital financier et de toutes ses dérives.

☞ **d'avoir des représentants des personnels au plus près des préoccupations de leurs collègues :**

- ☞ perte du pouvoir d'achat : augmentation de nos salaires
- ☞ conditions de travail : prise en compte de la souffrance au travail
- ☞ déroulement de carrière : reconnaissance de notre savoir-faire, des qualifications et des concours

Le 4 décembre, plus de 5 millions de fonctionnaires seront appelés aux urnes pour faire vivre la démocratie syndicale dans nos administrations.

Pour notre département, ce sont près de 13 000 fonctionnaires, non titulaires, contractuels de droits public et privé, qui seront concernés par ces élections.

- ☒ 5 100 agents pour la fonction d'état (éducation nationale, police, tribunaux, finance, préfecture, direction de la concurrence, etc...) soit 8 % du salariat de la Haute-Loire.
- ☒ 3 318 agents de la fonction publique hospitalière, soit 5,2 % du salariat de la Haute-Loire.
- ☒ 4 800 agents des collectivités territoriales (mairie, conseil général, communautés de communes et d'agglomération, sictom, sivom, etc...) soit 7 % du salariat de la Haute-Loire.

Les résultats de ce scrutin seront pris en compte pour déterminer la représentativité **de toute la CGT avec les résultats des prudhommes et des élections des petites entreprises.**

Pour notre département, toutes les fonctions publiques seront à l'offensive pour gagner cette bataille. La solidarité entre les syndicats de fonctionnaires concernés est en place et un plan de travail, sous l'égide de notre Union Départementale, est en cours.

**Le 4 décembre 2014
faire le choix du service public
c'est faire le choix du vote CGT.**

Jean-Pierre CASTELLON



NAO Guérin

Suite aux négociations annuelles obligatoires, un accord a été signé entre la CGT et la société Guérin Plastiques. Il prévoit :

- ☑ 45 " brut de augmentation générale, soit 0,30 centimes de l'heure
- ☑ une augmentation de la prime annuelle de 100 "
- ☑ une augmentation de la prise en charge de la mutuelle de 2 % (soit 86,29 % de prise en charge pour les salariés)



La lutte et les grèves des camarades des autres entreprises du département, comme les Barbier, nous ont aidés à gagner plus.

Si, pour cette année, un accord a été trouvé, le syndicat et les salariés de Guérin Plastiques regardent déjà l'avenir avec comme revendication principale pour 2015 d'obtenir le 13^{ème} mois.

La construction du rapport de force commence maintenant pour obtenir satisfaction.

Fabrice SOUVETON

Les plus gros plans sociaux s'avancent masqués

Le congrès de la CGT du secteur de la Poste et des télécommunications a réuni jeudi 22 et vendredi 23 mai, une quarantaine de syndiqués au centre Marcel Paul de Brives Charensac.

Secrétaire générale du syndicat CGT Fapt 43 depuis mars 2012, Pascale Falcon a fait le point sur les deux années écoulées. Elles ont été marquées par des coups très durs portés au monde du travail par la loi dite de sécurisation de l'emploi et le pacte de responsabilité sociale, mais aussi, chez les deux opérateurs historiques du secteur : La Poste et France Télécom, par la poursuite de plans sociaux de grande ampleur.

et pour 2014, une trentaine de bureaux sont dans la cible pour une transformation en agence postale communale ou en relais-Poste.



A chaque projet, la CGT a résisté pour sauvegarder l'emploi, le service public et l'économie de notre département, en proposant des projets alternatifs ou en intervenant auprès des élus et de la population.

Dans ce contexte économique et politique peu favorable aux avancées sociales, la secrétaire générale de la CGT a souligné néanmoins quelques notes d'espoir :

- La résistance des élus communaux pour conserver leur bureau de Poste
- La syndicalisation des jeunes de moins de 30 ans
- La montée en charge du combat juridique qui, sans se substituer aux luttes collectives, devient une activité à part entière de l'activité syndicale.

Plans sociaux et risques psychosociaux

Deux suicides de postiers en 2013 en Haute-Loire sont venus rappeler que la course à la rentabilité accroissait de manière considérable et hélas irréparable, les risques psychosociaux particulièrement importants à La Poste et France Télécom, ou plutôt La Poste SA et Orange.

Touche pas à ma Poste (ni à ma Boutique Orange)

La course effrénée à la réduction des coûts entraîne aussi dans notre département la fermeture des points de contacts physiques : fermeture de la Boutique Orange d'Yssingeaux, réduction des horaires d'ouverture des bureaux de Poste en 2013

A l'issue du congrès, le plus jeune de nos syndiqués a remis la médaille de la fidélité à nos plus anciens syndiqués.

Pascale FALCON

Plus de 20 000 foulards rouges près de la Tour Eiffel !

Une quarantaine d'Altiligériens étaient présents à la belle manifestation nationale des retraités le 3 juin à Paris. Ils étaient plus de 20 000 retraités, venus de toute la France, répondant à l'appel de la quasi totalité des organisations de retraités (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA).



Leurs revendications portaient (et portent toujours) notamment sur le maintien de leur pouvoir d'achat, la revalorisation immédiate de toutes les pensions et sur le développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé,...).

Le passage en conseil des ministres de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, dite « loi sur l'aide à l'autonomie », le jour-même de la manifestation, est à mettre à l'actif de la mobilisation des retraités ; le gouvernement avait laissé ce dossier aux oubliettes depuis le changement de Premier Ministre.

Deux TGV spéciaux et plus de 80 cars avaient été affrétés. La CGT formait la très grande majorité du rassemblement et du cortège. Cette manifestation fut festive et fraternelle, partie de la Tour Eiffel, longeant les Invalides jusqu'à Montparnasse.

Alors que c'est la plus grosse manifestation de retraités de ces dernières années, l'absence de couverture médiatique pose question.

Le gouvernement a-t-il peur d'affronter les « anciens » et de laisser apparaître leur mécontentement et leurs inquiétudes ?

Ce premier succès en appelle d'autres : l'ensemble des neuf organisations qui ont appelé a déjà décidé que des actions locales communes seront menées le 30 septembre prochain en direction des Préfectures et des Chambres patronales.

Rappelons-le : Aujourd'hui, quel que soit le niveau de la retraite, chacune et chacun enregistre une perte de son pouvoir d'achat et « **la retraite est un droit et non une aide sociale** ».

Odile MAUREL

La CGT et Union Fédérale Ingénieurs Cadres Techniciens CGT ENERGIE 43

Le vendredi 13 juin 2014, les syndicats CGT et Ufict CGT se sont réunis au Complexe Marcel Paul à Brives Charensac pour tenir leur 16^{ème} congrès.

Parmi les invités, la présence de plusieurs syndicats CGT de la région, le coordinateur régional Yvan Bonhomme, le secrétaire de l'Union Départementale Alain Eyraud et un représentant au niveau national Christian Vallery.

Plusieurs grands thèmes ont été abordés pour se projeter dans les 3 prochaines années : la vie syndicale, activités sociales et de santé dans le cadre d'une gestion ouvrière, et les axes revendicatifs. Les débats ont été constructifs grâce à la participation de tous les congressistes.

Ce congrès se déroulait dans un contexte particulier, avec la décision de Laurent Putoux de ne pas renouveler son mandat.



Le nouveau secrétaire, Gilles Galland, a remercié Laurent pour ces deux mandats qu'il a fait en tant que secrétaire général de la CGT Energie 43 et son implication avec passion, pour avoir fait avancer les droits des salariés et conserver les acquis sociaux. Pas de temps mort pour le syndicat

tant les réformes sur la déréglementation de l'énergie et la transition énergétique sont d'actualité.

Dans ce contexte difficile, même pour les salariés des Industries Electriques et Gazières, le 1^{er} syndicat CGT de l'énergie territoriale doit apporter de l'espoir et de la résistance dans ce monde en crise.

La nouvelle équipe aura à charge la vie du syndicat avec son secrétaire, les membres de la Commission Exécutive et la section des Retraités de l'énergie.

Gilles GALLAND

Assemblée générale du syndicat CGT du Conseil Général 43

Le 3 juin 2014, le syndicat CGT du Conseil Général, avec environ 70 adhérents, a tenu son assemblée générale.

L'introduction du bilan d'activité a relaté les situations très préoccupantes dans lesquelles se trouvent l'Europe, la France et le département, qui est également notre employeur. Le syndicat CGT du Conseil Général 43 est persuadé que la cupidité, l'égoïsme, l'avarice sans borne des possédants conduira le monde à sa perte si l'on ne réintroduit pas la notion de bien commun à sa logique c'est-à-dire à l'égalité, le partage des richesses, le progrès social. Bref, la solidarité.

Nous avons fait un bref historique du syndicat depuis sa création en 1989 par Luc et Raymonde, ainsi que les conséquences de leur départ. Dans ce contexte, il a fallu se ressaisir ! Avec des capacités, des connaissances, des personnalités et expériences différentes, nous avons maintenu le cap, sans baisser les bras, sans rendre les armes. Nous nous sommes adaptés et avons assumé de notre mieux une continuité. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de proposer aux agents du Parc dit OPA (en cours d'intégration) de se joindre à nous pour faire ensemble un seul et unique syndicat CGT au Conseil Général, sans corporatisme. Car c'est bien unis que nous serons forts et gagnants face à



l'administration, aux élus ainsi que les réformes constantes.

Un point important a fait parti des débats : l'intérêt du syndicat au sein de la collectivité et surtout son fonctionnement. Ce qui implique un engagement personnel de tous, dans un objectif : un renforcement pour des luttes au service des salariés et la protection d'avancées sociales satisfaisant les besoins de tous.

Faire du syndicalisme, est une tâche prenante, exigeante, et combien passionnante !

L'AG a également été le point de départ pour les élections professionnelles du 4 décembre prochain. Concernant le transfert des OPA, les textes nous permettent d'élaborer des listes communes au Comité Technique. Grâce à la mobilisation d'un bon nombre d'adhérents, nous sommes assurés de pouvoir présenter des listes complètes.

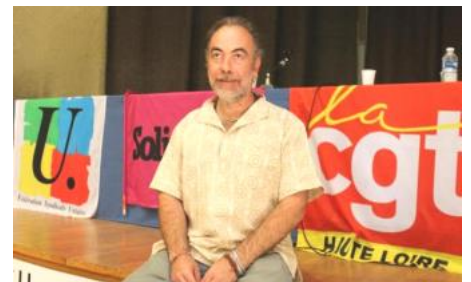
Après la présentation et l'adoption des rapports financiers du syndicat SNPTRI et du syndicat du Conseil Général, la commission exécutive (29 membres) a été élue. Cette dernière a défini un nouveau bureau avec comme secrétaire générale Mireille Savel.

Mireille SAVEL

Salariés divisés = défaite assurée ...

Le 12 juin 2014, au centre Roger Fourneyron au Puy, à l'initiative de l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, avait lieu une formation argumentaire pour lutter contre les idées, l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Hervé Mazure, secrétaire de l'association VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) a animé cette session devant une cinquantaine de personnes venant de tous les horizons professionnels ainsi que des étudiants.



Le programme et l'histoire du Front National démontrent qu'il est contre le droit de grève et pour limiter les libertés syndicales ! Sous couvert de social, « le FN est le pire ennemi des travailleurs ». Il doit être combattu avec force par les organisations syndicales et notamment la CGT.

Contrairement à ce que colportent l'extrême droite et les médias, le problème ce n'est pas les étrangers, mais les banquiers ! Se battre pour les droits de tous, c'est se battre pour l'unité des travailleurs, pour être plus forts face au patronat :

*« Français, immigrés, même patron, même combat,
Français, immigrés, égalité des droits ! »*

Ce combat est permanent et cette journée en amènera d'autres.



Corine MICHEL

Association Ste Elisabeth

→ **DUP:**

Collège unique : 4 titulaires sur 4
4 suppléants sur 4

Etape Auvergne

→ **DP (Haute-Loire) :**

1^{er} collège : 1 titulaire sur 4

→ **CE (Haute-Loire + Puy De Dôme) :**

1^{er} collège : 2 titulaires sur 4
2 suppléants sur 4

SNOP

→ **DP:**

1^{er} collège : 2 titulaires sur 5
3 suppléants sur 5

→ **CE:**

1^{er} collège : 2 titulaires sur 4
3 suppléants sur 4

APAJH

(Association pour Adultes et Jeunes handicapés)

→ **DUP:**

1^{er} collège : 4 titulaires sur 4
3 suppléants sur 4

2^{ème} collège : 1 suppléant sur 1

Croix Rouge

→ **DUP:**

1^{er} collège : 2 titulaires sur 2
3 suppléants sur 3

Défi Mode

→ **DP:**

1^{er} collège : 2 titulaires sur 3

2^{ème} collège : 1 titulaire sur 1

→ **CE:**

1^{er} collège : 1 titulaire sur 3

2^{ème} collège : 1 titulaire sur 1

3^{ème} collège : 1 titulaire sur 1

Fromagerie Riches Monts

→ **DP:**

1^{er} collège : 6 titulaires sur 6
6 suppléants sur 6

→ **CE:**

1^{er} collège : 4 titulaires sur 4
4 suppléants sur 4

CEVAM

→ **DP:**

Collège unique : 1 titulaire sur 2

ASEA

(Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte)

→ **CE:**

1^{er} collège : 3 titulaires sur 5
3 suppléants sur 5

(en attente du 2^{ème} tour pour les DP)

Institut Marie Rivier

→ **DUP:**

1^{er} collège : 1 titulaire sur 3

LE CONTRAIRE DE SEUL AU MONDE

Seul au monde ? C'est le sentiment que chacun éprouve quand il s'agit de préparer l'avenir, protéger ses proches, anticiper les risques de la vie. Le contraire de seul au monde, c'est la promesse que nous vous faisons. Vous accompagner tout au long de votre vie et pour tous vos besoins en prévoyance, santé, épargne et retraite afin de vous apporter le soutien et la sérénité que vous attendez. Contactez-nous au 04 77 43 83 70. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ag2ramondiale.fr

Les congés payés

A l'heure où le patronat entend défaire un à un tous les acquis sociaux obtenus par la lutte, à l'heure où les médias relayent les discours patronaux et ultra-libéraux, revenons sur cette fabuleuse conquête sociale : les congés payés.

Il est toujours bon de comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va... **Il a fallu la 1^{ère} grève générale de ce pays, celle de mai et juin 1936 pour que le patronat et le gouvernement accordent deux semaines de congés payés...**



De 15 jours de vacances aux frais de l'entreprise en 1936, nous sommes passés en mars 1956 à la 3^{ème} semaine, en mai 1969 à la 4^{ème} semaine pour arriver à la 5^{ème} semaine en 1982.

Certains disent aujourd'hui qu'il faut arrêter de revendiquer de nouveaux acquis sociaux car la situation économique ne le permet plus. Pourtant, est-ce que la situation économique était plus florissante avant ? Et bien non : En 1936, nous sommes en pleine crise économique après le crack boursier de 1929. Le taux de chômage dépasse les 12 %. La précarité est la norme. Et pourtant, les salariés de ce pays ont réussi à imposer cette « idée folle », comme disait le patronat, d'être payé pour ne pas travailler !

Aujourd'hui on assiste indéniablement à une régression sans précédent de nos acquis. Depuis 2008, certains États européens (Irlande, Italie, Grèce, Portugal), n'hésitent pas, pour nous faire payer leur crise, à supprimer des jours de congés annuels ou des jours fériés.

Aujourd'hui, plus qu'auparavant, nous devons nous organiser et nous mobiliser afin de défendre ce que nous avons obtenu par la lutte collective.

Une forte syndicalisation est le moyen nécessaire pour retrouver ce rapport de force favorable, qui a permis d'obtenir, par la lutte, ces grandes avancées sociales.

Pierre MARSEIN



2. La première page du journal Le peuple, 10 juin 1936.

Mais que s'est-il passé ?

Le 3 mai 1936, le Front Populaire gagne les élections et provoque, par sa victoire, un élan de revendications chez les travailleurs. Mouvements de grèves et occupations d'usines entraînent plus de 2 millions de travailleurs dans une lutte pour de meilleures conditions de travail et l'ouverture de négociations avec le patronat.

Les accords de Matignon signés le 8 juin prévoient **la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et une augmentation de 12 % des salaires.**

Mais ce qui marque les esprits, c'est **l'instauration de la semaine de 40 heures et l'octroi de congés payés** qui permettront aux salariés de partir en vacances et ce dès l'été 1936.

Il faudra attendre la Libération pour que la revendication d'une semaine supplémentaire de congés payés figure parmi les préoccupations ouvrières. Ainsi, les congés payés n'ont cessé de s'allonger par l'action syndicale.

La double peine

N'étant plus payés depuis 3 mois, deux salariés du bâtiment nous contactent. Avec l'aide de notre service juridique, l'employeur est condamné le 3 mars 2014, par ordonnance de référé, au paiement des arriérés de salaires et de dommages et intérêts pour réparer le préjudice subi. Ensuite, le 17 mars 2014, ils envoient une lettre de rupture imputable à leur employeur pour le non respect du paiement de leur salaire.

Aussitôt, ils s'inscrivent auprès du Pôle Emploi. Situation qui devient, hélas, de plus en plus banale dans le contexte économique actuel.

A partir de là, ces deux salariés auraient dû bénéficier d'une prise en charge par Pôle Emploi. En effet, la réglementation Unedic estime ce motif de démission comme légitime, à condition que l'intéressé justifie d'une décision prud'homale condamnant l'employeur à verser les rémunérations. La situation tourne rapidement au cauchemar pour ces deux travailleurs qui se heurtent au refus du Pôle Emploi de Brioude de les prendre en charge. Une honte ! Pôle Emploi refuse d'appliquer son propre règlement. Cette décision est manifestement arbitraire, injuste et sans aucun fondement juridique.

Bien qu'accompagnés à deux reprises, par un militant CGT, le responsable de l'agence ne débloque pas la situation. Ces deux salariés se retrouvent donc dans une situation matériellement très difficile. Ils sont obligés de faire appel à la solidarité familiale pour subvenir à leurs besoins. Le comble de l'absurde, Pôle Emploi leur conseille d'entreprendre des demandes pour bénéficier du RSA alors qu'ils ont des droits potentiels à l'assurance chômage. Ces deux salariés ne demandent pas la charité, mais uniquement leurs droits acquis par leur travail.

Devant cette situation ubuesque, une délégation CGT d'une dizaine de personnes se rend à l'agence de Brioude le 26 juin 2014. La discussion avec le responsable de Pôle Emploi n'a pas lieu dans son bureau feutré mais dans le hall d'entrée en présence du public de passage. Le dialogue est ferme, musclé et sans concession. Malgré les menaces d'appeler la gendarmerie, la délégation déploie les drapeaux CGT et demeure deux heures dans l'agence de Pôle Emploi. Cette fermeté a fini par payer. Après des contacts avec le médiateur du Pôle Emploi à Clermont-Ferrand, la situation se débloque. Les deux salariés obtiennent gain de cause et leur droit légitime est reconnu.

Une fois de plus, la mobilisation et l'action collective ont payé. Les chômeurs ne doivent pas rester isolés et ne pas hésiter à nous contacter.

Serge PRADES

SOLIDAIRES

U.D. CGT - Rue des Bains
43000 Le Puy-en-Velay
Directeur de Publication : Jo CHAPUIS
CPPAP n° 0615 S 06512
Imprimé par nos soins

DEPOSE LE 27/06/2014

Dispensé de timbrage - LE PUY EN VELAY PPDC

P

PRESSE
DISTRIBUEE PAR
LA POSTE

La prochaine réunion de la **commission femmes** aura lieu le :

Vendredi 19 septembre 2014
de 9 h à 16 h

dans les locaux de **IBJD CGT**
au Puy en Velay.

Vous êtes toutes invitées à y participer !

Pour l'égalité

**Je lutte,
Tu luttas,
Elles luttent !**

**Égalité
des
droits**

**Au travail,
dans la CGT,
dans la société**
**Toutes et tous
gagnant-e-s**

www.cgt.fr

